



QUAI ET DESCENTE À BATEAUX AU PARC PRUDENT-ROBERT

Accessibles à nouveau

Saint-Basile-le-Grand, le 12 août 2024 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite informer ses citoyens que le quai municipal ainsi que la descente à bateaux, situés au parc Prudent-Robert, sont dorénavant accessibles.

Rappelons que ces installations étaient inaccessibles depuis le 10 août à la suite des fortes pluies reçues dans les jours précédents.

La Ville remercie les utilisateurs pour leur collaboration.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca